

COMMUNE D'ATTALENS

COMPTES 2022



Faits marquants

Le bouclage des comptes 2022 représente le 2^{ème} exercice comptable appliquant les nouvelles normes MCH2. Cela a impliqué encore quelques réglages, tant dans la terminologie que dans la structure du plan comptable. D'un point de vue comptable, la méthode de gestion de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif a été fixée (dissolution sur 10 ans, soit 1.114 mio CHF par an), ce qui a réservé une « bonne surprise » par rapport aux données disponibles lors de l'élaboration du budget 2022. Il en ressort un effet financier positif (+ 767 kCHF par rapport au budget) qui explique une partie de l'excédent de produit constaté lors du bouclage des comptes 2022, dont le résultat se monte à + 1.441 mio CHF.

D'autres éléments particuliers sont à mentionner pour expliquer ce résultat positif (alors que le budget prévoyait un prélèvement de 535 kCHF au capital) :

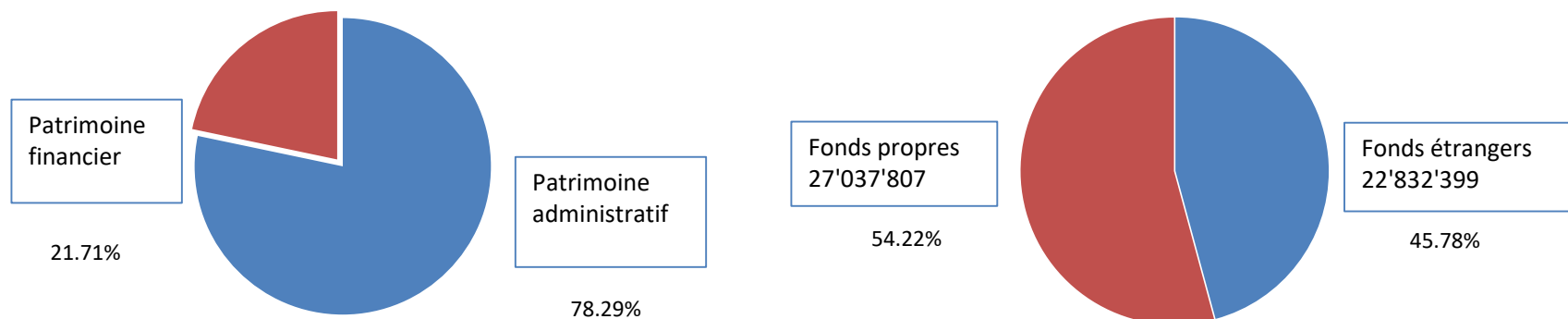
- Une situation favorable en ce qui concerne les impôts non ordinaires (+777 kCHF par rapport au budget) avec quelques détails : impôts sur les prestations en capital + 324 kCHF / impôts sur les gains immobiliers + 247 kCHF / impôts sur les mutations + 206 kCHF ;
- Pour les charges liées, sous les natures 3130 (prestations de service), 3612 (intercommunal), 3631 (canton), les ajustements entre comptes et budget ont un effet en notre faveur de + 302 kCHF ;

Globalement, les commentaires suivants peuvent également être apportés :

- Dans l'état actuel des données financières, il n'est pas constaté d'effets notoires suite aux crises sanitaires et sécuritaires ; il va de soi que la prudence doit rester de mise par rapport à des « effets décalés » ;
- Concernant les impôts des personnes physiques, un certain retard du Service des contributions a été constaté : suite à différents échanges avec le SCC, l'administration communale va mettre en place un suivi plus régulier des rentrées des avis de taxation et veillera à relancer régulièrement le SCC afin que la situation de ce printemps 2023 (environ un tiers des avis de taxation 2021 non communiqués) ne se reproduise plus ; en effet, il a résulté, lors du bouclage de comptes 2022, une estimation prudente des produits à hauteur du budget – cf. ligne comptable 9100.4000.00 ;
- Quant au bilan, une des dernières lignes (299) dénote une bonne santé financière, avec un résultat cumulé disponible de plus de 13.4 mio CHF : disposer d'un tel capital nous permet d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité, surtout pour supporter les charges induites par les futurs investissements faisant partie du programme de législation ;
- Pour terminer, les dépenses d'investissements 2022 avec un montant net de 1.124 mio CHF nous ont permis, d'une part de terminer certains projets (tous les rapports détaillés sont en votre possession) et d'autre part de faire avancer les autres, tels que la création de locaux sportifs et fonctionnels situés entre les 2 salles de gym.

Le conseil communal tient à remercier le personnel qui a œuvré à la mise en place et la gestion opérationnelle de la norme MCH2, plus particulièrement le service des finances. Le résultat des comptes 2022 permet au conseil communal de s'engager avec clarté et ainsi permettre aux projets de la législation de se concrétiser.

Bilan au 31 décembre 2022



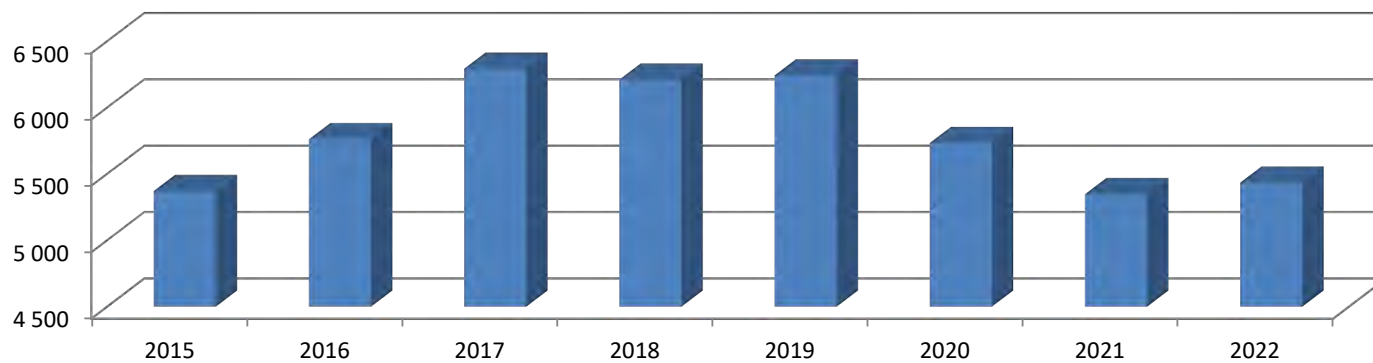
- Le patrimoine administratif diminue de CHF 465'900.- suite à l'augmentation des amortissements cumulés et au transfert de la parcelle 855 au patrimoine financier.
- Pour la 2ème année consécutive, les fonds propres sont majoritaires par rapport aux fonds étrangers.

Patrimoine administratif	78.29%
Patrimoine financier	21.71%

Fonds étrangers	45.78%
Fonds propres	54.22%

La dette par habitant

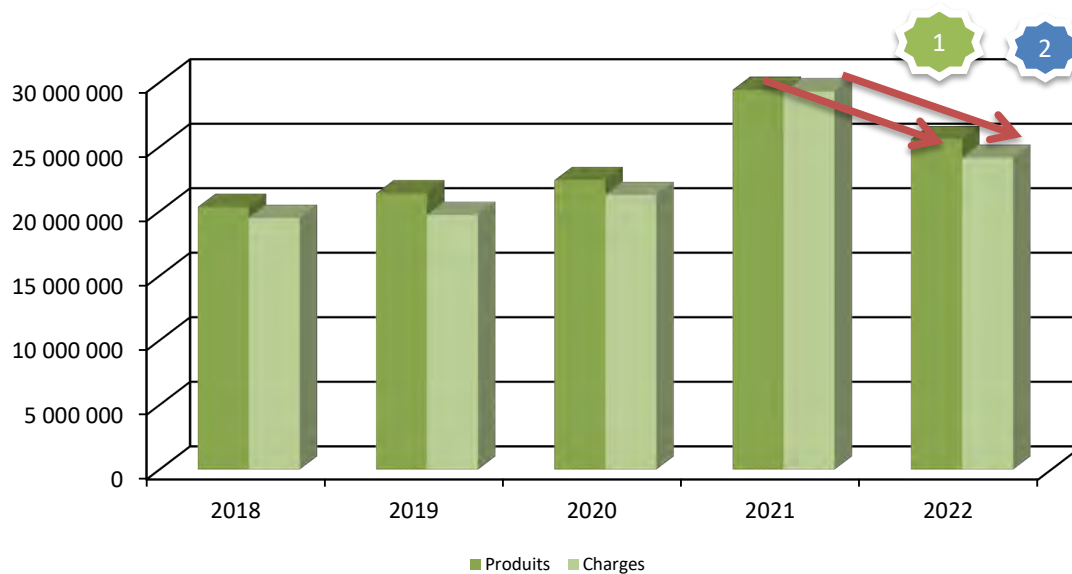
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Endettement	17 628 750	19 257 750	21 561 750	21 808 250	22 070 252	20 519 620	19 305 848	19 959 992
Nb habitants	3 283	3 343	3 427	3 512	3 536	3 580	3 611	3 674
Dette / hab Attalens	5 370	5 760	6 292	6 210	6 242	5 732	5 346	5 433
Dette / habitant pour l'ensemble des communes fribourg.	3 075	3 112	3 100	2 966	2 864	2 927	pas connue !	pas connue !

La dette par habitant


Taux d'intérêt moyen en %	1.76	1.46	1.34	1.18	1.13	1.06	0.83	0.83
---------------------------	------	------	------	------	------	------	------	------

Evolution des résultats du compte de fonctionnement sur 5 ans

	2018	2019	2020	2021	2022
Produits	20 338 928	21 392 168	22 413 174	29 424 676	25 587 798
Charges	19 479 711	19 721 075	21 257 653	29 308 352	24 146 872
Bénéfice	853 031	1 663 047	1 155 521	116 324	1 440 926 *



1

En 2021 des charges de réévaluation du patrimoine administratif et financier avaient "gonflé" artificiellement les charges de l'exercice.

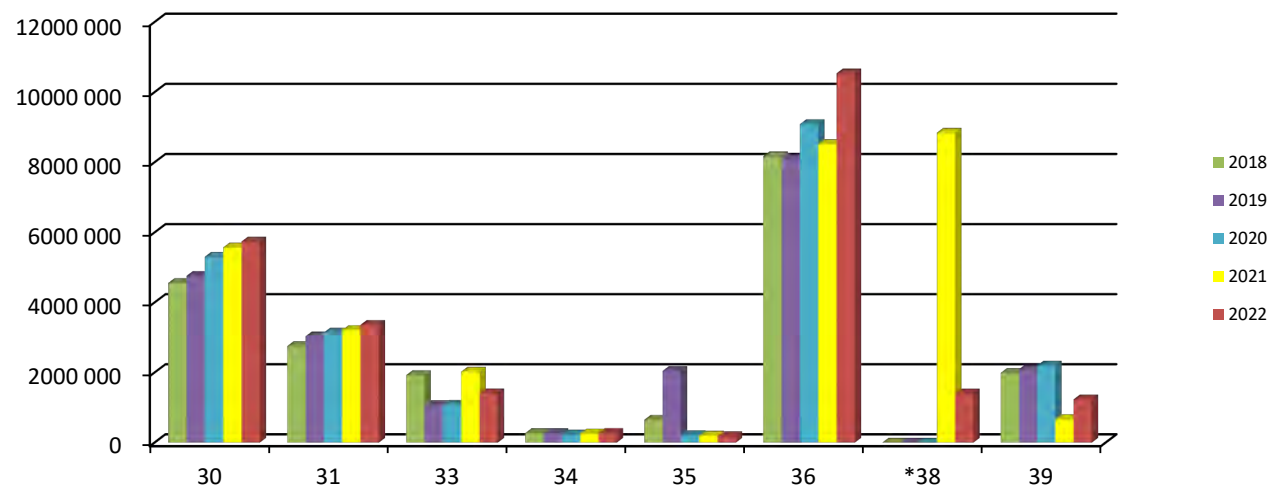
2

Le 10ème de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif de CHF 1.114 Mo a été dissoute (cf annexe point 2d)

* Au budget 2022 un déficit de CHF 534'844.- avait été prévu alors qu'un bénéfice de CHF 1'440'926.- a été réalisé. Le résultat final est donc meilleur de CHF 1'975'770.-

Les charges par natures

	2018	2019	2020	2021	2022
30 Salaires	4 557 512	4 760 287	5 305 986	5 571 472	5 740 060
31 Biens, services	2 755 205	3 034 007	3 143 293	3 212 511	3 361 618
33 Amortissements	1 928 257	1 071 690	1 078 291	2 025 627	1 407 221
34 Intérêts passifs	272 002	272 510	231 121	259 329	277 883
35 Attribution réserves	651 469	2 047 102	211 932	202 833	184 596
36 Charges de transfert	8 173 942	8 103 948	9 088 115	8 520 219	10 536 114
*38 Extraordinaires	0	0	0	8 846 048	1 405 389
39 Imputations internes	1 991 691	2 094 577	2 198 914	670 312	1 233 992

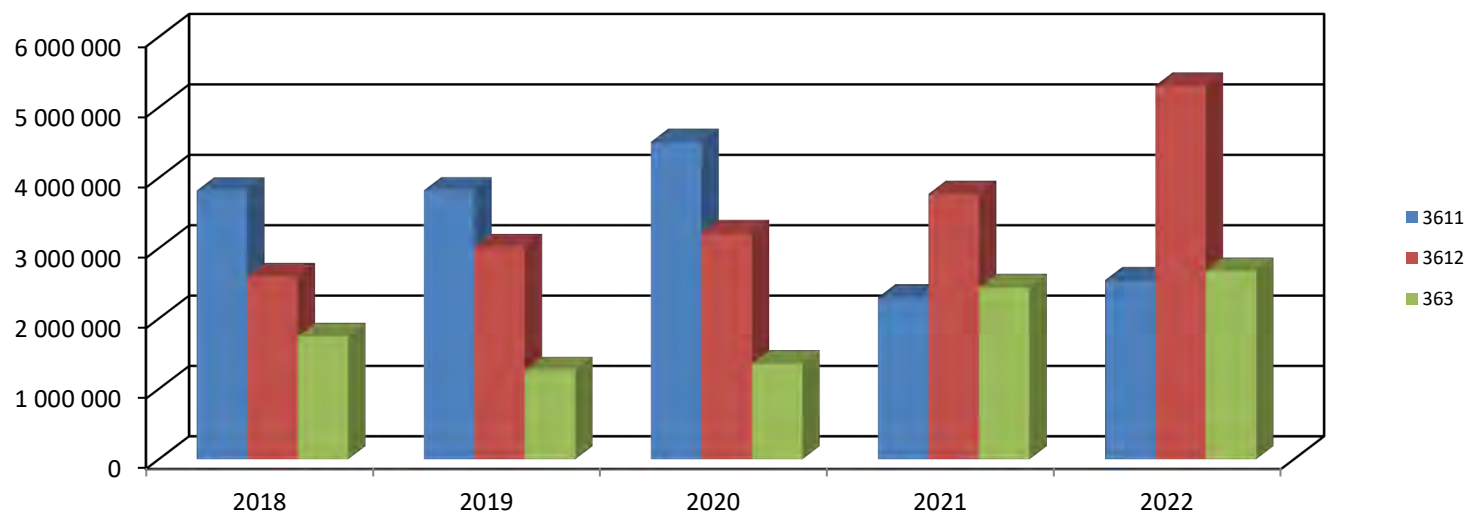


*** 38** Les charges extraordinaires concernent le transfert de la parcelle 855 du patrimoine administratif au patrimoine financier.
Selon les normes MCH2 la réserve du patrimoine financier doit être transférée au capital propre d'où la charge extraordinaire.



Les charges de transfert (anciennement liées)

	2018	2019	2020	2021	2022
3611	3 818 565	3 820 791	4 510 293	2 301 517	2 545 885
3612	2 603 166	3 016 784	3 215 301	3 771 547	5 309 591
363	1 752 210	1 266 373	1 362 252	2 447 155	2 680 638
Total	8 173 942	8 103 948	9 087 845	8 520 219	10 536 114
% charges totales	40.20%	37.88%	42.75%	29.07%	43.63%

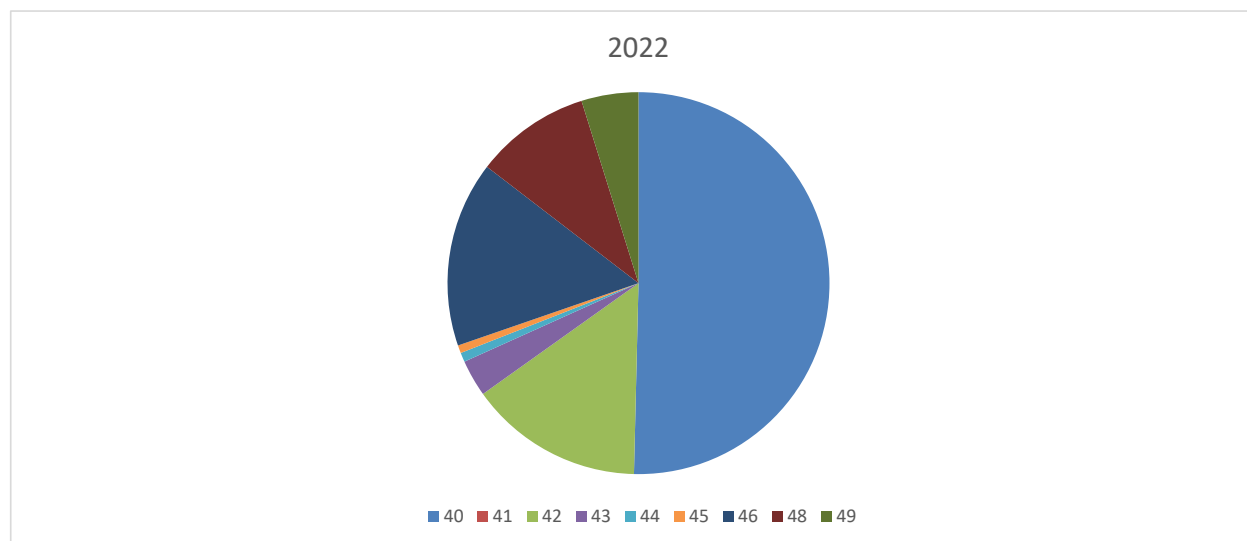


3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats
3612 Dédommagements aux communes et associations intercommunales
363 Subventions à des collectivités et à des tiers

PRESENTATION DES COMPTES 2022

Les produits par natures

	2022
40 Revenus fiscaux	12 890 535
41 Patentes et concessions	300
42 Taxes et redevances	3 778 581
43 Revenus divers	795 892
44 Revenus financiers	201 181
45 Prélèvements réserves	170 357
46 Revenus de transferts	4 020 365
* 48 Produits extraordinaires	2 496 596
49 Imputations internes	1 233 992



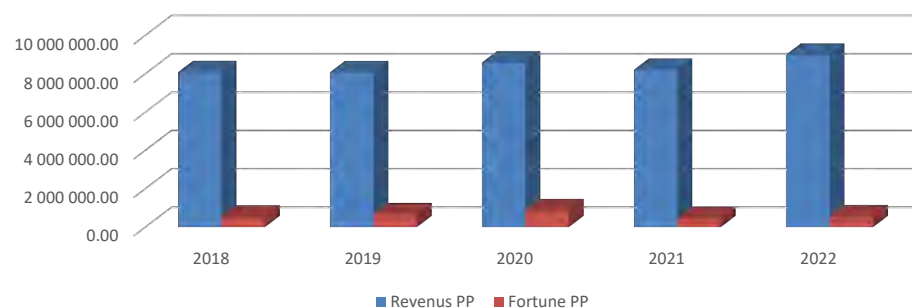
* 48 Les produits extraordinaires concernent la réserve de réévaluation du patrimoine administratif dissoute de 10% par année ainsi que le prélèvement de la réserve de réévaluation du patrimoine financier suite au transfert de la parcelle 855 (cf commentaire charges par natures 38)

PRESENTATION DES COMPTES 2022

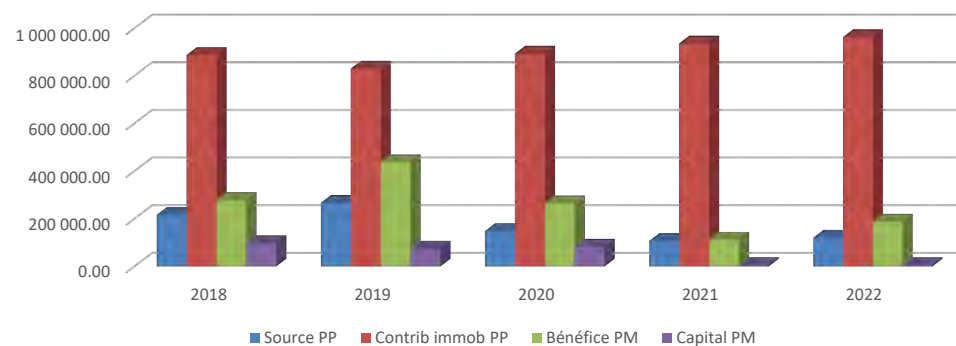
Commune d'Attalens - Impôts ordinaires 2018-2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Revenus PP	8 079 168.40	8 073 806.95	8 585 537.10	8 202 195.95	8 987 132.70
Fortune PP	547 566.05	669 072.30	877 980.55	482 717.75	557 013.55
Source PP	216 784.67	267 271.48	149 024.44	107 298.44	120 544.15
Contrib immob PP	888 563.30	831 110.95	894 345.45	936 903.20	963 971.80
Bénéfice PM	279 262.95	437 373.55	264 966.90	111 805.90	188 136.35
Capital PM	98 304.90	74 653.25	83 194.60	6 081.25	5 965.30
Total	10 109 650.27	10 353 288.48	10 855 049.04	9 847 002.49	10 822 763.85

Impôts revenus & fortune PP 2018-2022



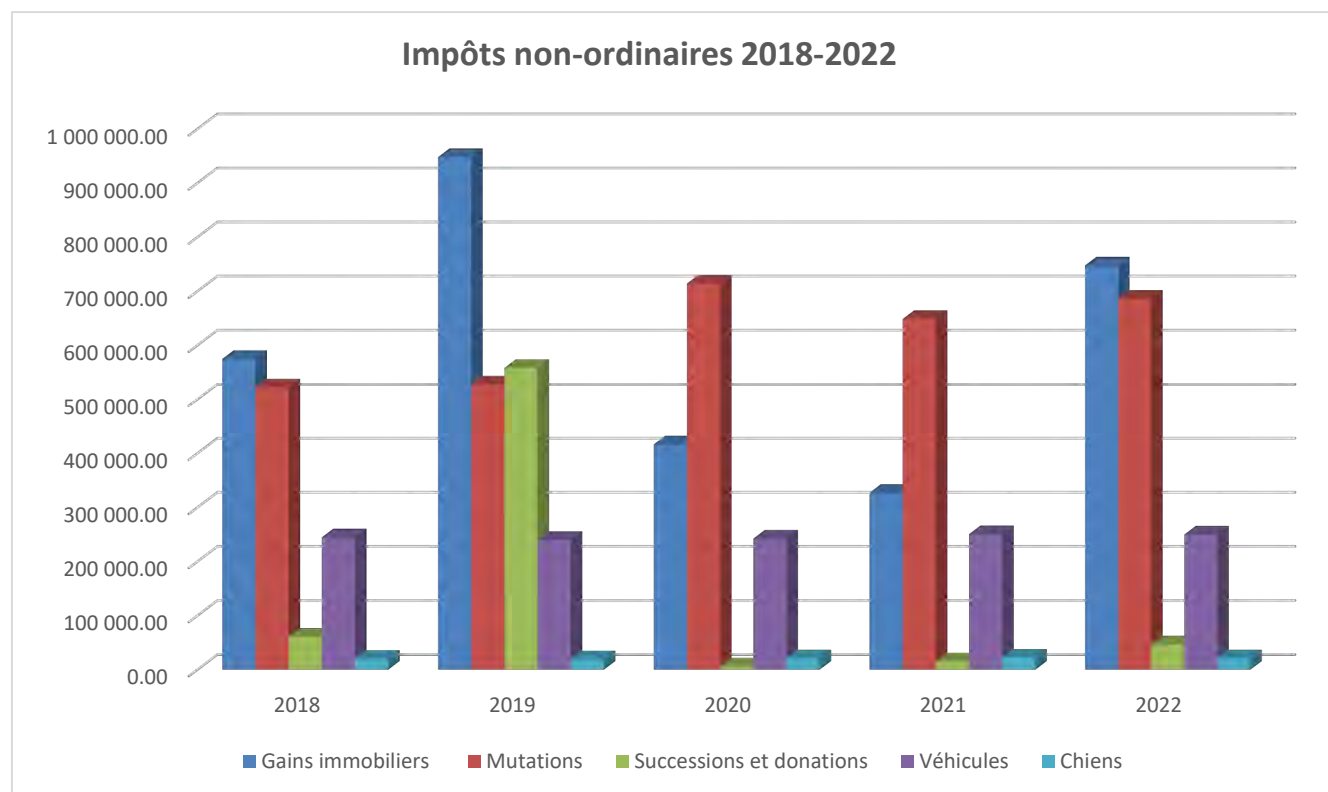
Autres impôts ordinaires 2018-2022



PRESENTATION DES COMPTES 2022

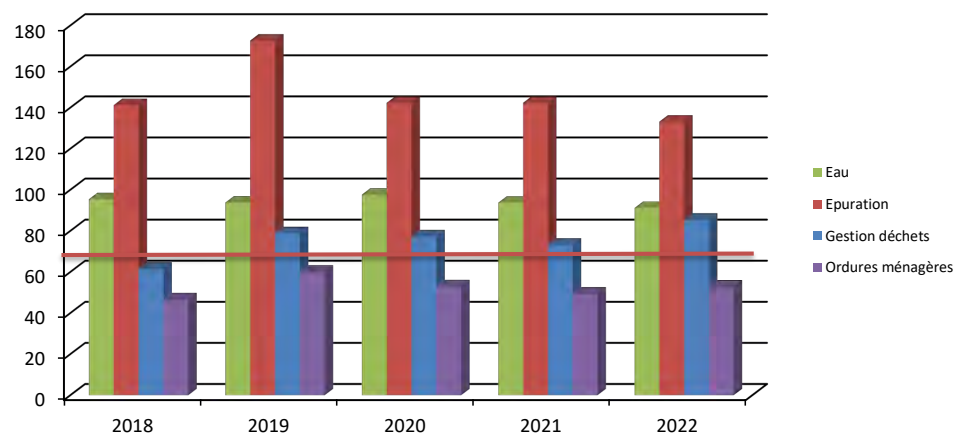
Commune d'Attalens - Impôts non-ordinaires 2018-2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Gains immobiliers	574 656.40	947 954.25	416 612.20	326 998.40	747 555.35
Mutations	521 691.75	527 278.60	714 068.10	648 546.40	685 926.60
Successions et donations	60 885.20	557 987.65	5 691.55	14 873.65	46 697.70
Véhicules	244 721.30	239 649.30	242 194.60	250 456.70	249 727.50
Chiens	19 736.25	18 952.50	20 674.00	22 087.50	20 662.50
Total	1 421 690.90	2 291 822.30	1 399 240.45	1 262 962.65	1 750 569.65



Les taux d'autofinancement

	2018	2019	2020	2021	2022
	%	%	%	%	%
Eau	95.42	93.81	97.65	93.75	91.18
Epuration	141.24	172.66	142.33	142.39	133.18
Gestion déchets	61.58	78.85	77.34	73.26	85.47
Ordures ménagères	46.72	60.18	53.02	49.51	52.93



Le taux légal d'autofinancement de la gestion des déchets est de 70 %

Taxe déchetterie	165 898.70	47.07%
Taxe ordures ménagères (OM)	186 533.50	52.93%
	<u>352 432.20</u>	<u>100.00%</u>

Charges nettes déchetterie	279 840.31
Charges nettes OM	<u>132 496.59</u>
	<u>412 336.90</u>

Ratio d'autofinancement des déchets par les taxes	<u>85.47%</u>
---	---------------

Annexe des comptes 2022

L'annexe des comptes annuels est composée des éléments suivants (art. 18 LFCo) :

- 1) Limite d'activation
- 2) Vue d'ensemble des principes relatifs à la présentation des comptes
- 3) Tableau des flux de trésorerie
- 4) Etat du capital propre
- 5) Tableau des provisions
- 6) Tableau des participations
- 7) Tableau des immobilisations
- 8) Valeurs des huit indicateurs financiers
- 9) Tableau des garanties et cautionnements

1) Limite d'activation

Règlement des finances (RFin)

Art. 3 Limite d'activation des investissements (art.42 LFCo, art.22 OFCo)

Les investissements sont activés à partir d'un montant de **CHF 30'000.—**. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats.

2) Vue d'ensemble des principes relatifs à la présentation des comptes

2a Le modèle de comptes (MCH2)

Le modèle de compte appliqué dans la commune d'Attalens se base sur les recommandations contenues dans la publication "Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2" éditée le 25 janvier 2008 sous l'égide de la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

2b La présentation schématique du modèle de compte (MCH2)

Description

Le modèle de compte (MCH2) présenté schématiquement sous le point 2.1 comprend le compte de résultats, le compte des investissements, le bilan et le compte de financement. Il est complété par le tableau des fonds propres et plusieurs annexes.

Le *compte de résultats* est clôturé de façon échelonnée : premièrement, on présente le résultat opérationnel, obtenu par addition du résultat d'exploitation (solde des revenus et des charges d'exploitation) et du résultat des activités de financement ; le deuxième échelon rend compte du résultat extraordinaire (solde des revenus et des charges extraordinaires) ; enfin, le troisième échelon présente le résultat total (somme des résultats opérationnel et extraordinaire).

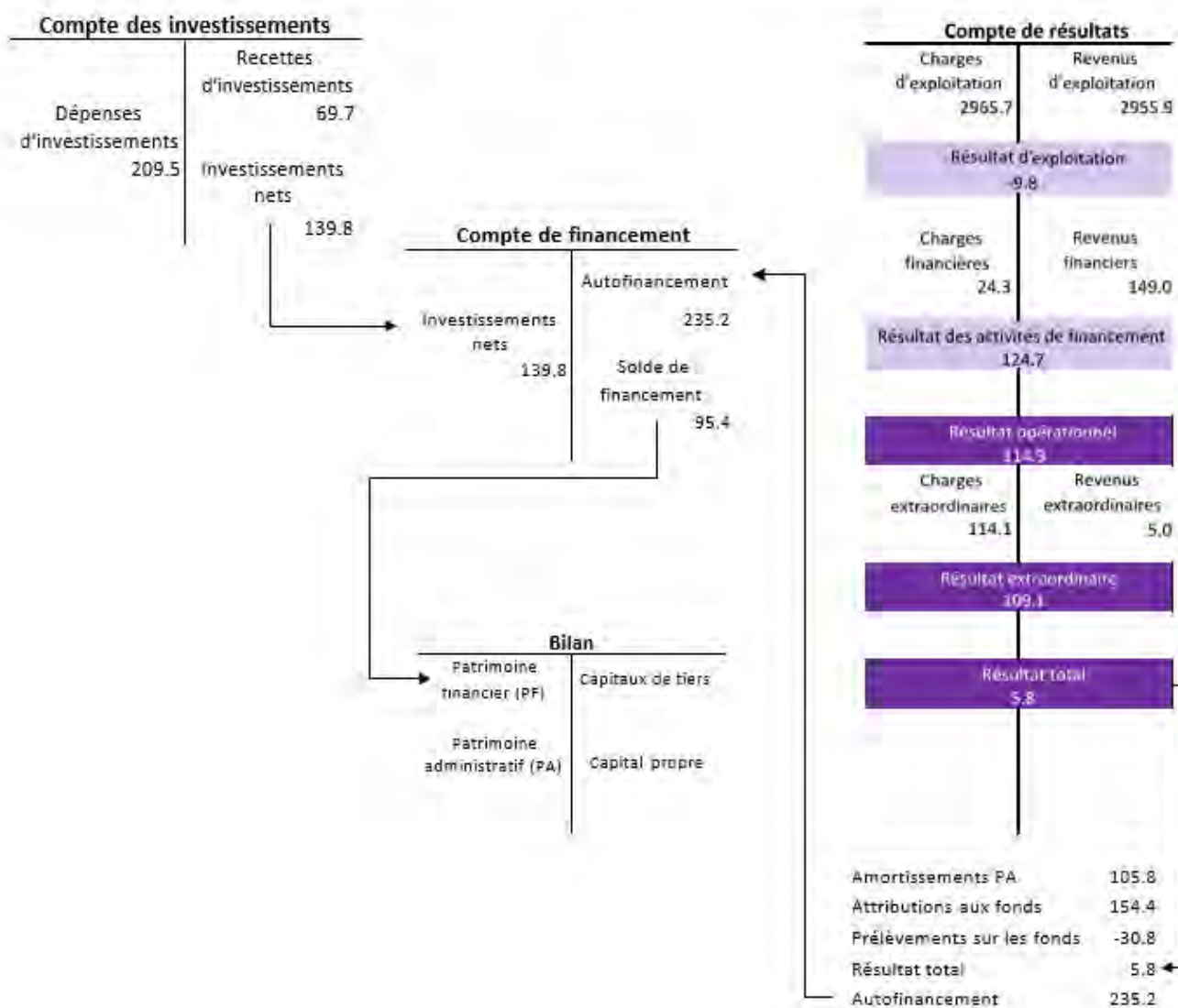
Le *compte des investissements* regroupe les dépenses et recettes se rapportant aux investissements. Il comprend aussi les subventions d'investissements. Il présente en solde les investissements nets à charge de la Commune d'Attalens.

Le *bilan* rend compte de la structure du patrimoine et des capitaux de la Commune d'Attalens. La distinction entre patrimoine financier et patrimoine administratif est notamment importante pour différencier la notion de dépense de celle de placement. Le patrimoine financier comprend tous les fonds non affectés à l'exécution de tâches, tels que les liquidités, les avoirs courants et les placements de la trésorerie. Le patrimoine administratif est constitué de ressources affectées durablement à l'exécution de tâches publiques ou à la poursuite d'un but de droit public. Les passifs se répartissent en capitaux de tiers et en capitaux propres.

A relever que le tableau de flux de trésorerie explique la variation des liquidités durant l'exercice. Il est établi selon la méthode indirecte et informe sur les sources et emplois de fonds provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement.

Il faut encore indiquer que la partie *Annexes* au compte et au budget de la Commune est sensiblement développée par rapport à la situation actuelle. Les nouvelles informations suivantes sont notamment présentées dans cette partie : indicateurs statistiques, état du capital propre, tableau des immobilisations et des provisions.

Présentation schématique du modèle de compte MCH2 (exemple fictif)



Compte de résultats 2022

Charges d'exploitation	
30 Charges de personnel	5,740,059.68
31 Charges de biens et services et autres charges	3,361,617.66
33 Amortissements du patrimoine administratif	1,407,220.84
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	184,596.44
36 Charges de transferts	10,536,113.51
37 Subventions à redistribuer	0.00
Revenus d'exploitation	
40 Revenus fiscaux	12,890,534.53-
41 Revenus réguliers et de concessions	300.00-
42 Taxes	3,778,581.26-
43 Revenus divers	795,891.75-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	170,356.74-
46 Revenus de transferts	4,020,364.64-
47 Subventions à redistribuer	0.00
Résultat provenant des activités d'exploitation [REX]	426,420.79-
34 Charges financières	277,882.94
44 Revenus financiers	201,180.88-
Résultat provenant des financements [RFI]	76,702.06
Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI]	349,718.73-
38 Charges extraordinaires	1,405,389.05
48 Revenus extraordinaires	2,496,596.45-
Résultat extraordinaire [REO]	1,091,207.40-
Résultat total du compte de résultats [= ROP + REO]	1,440,926.13-

2c Les règles en matière d'amortissements

Avec l'introduction du MCH2, la commune a dû modifier sa pratique en matière d'amortissements. Les biens qui étaient entièrement amortis ont été réévalués à leur valeur initiale. Une réserve de réévaluation du patrimoine financier et du patrimoine administratif ont été créées.

- Les immobilisations du **patrimoine financier** ne sont pas amorties. Elles seront régulièrement réévaluées **à leur valeur vénale** (art. 43 LFCo).
- Les immobilisations du **patrimoine administratif** sont amorties linéairement **selon leur durée d'utilisation** (Directive 4 MCH2 – Scom).

2d Dissolution de la réserve de réévaluation du patrimoine financier et administratif

- L'article 43 al. 3 OFCo règle la question de la dissolution de la réserve de retraitement du patrimoine financier qui est dissoute au 31 décembre de la première année MCH2, soit le 31.12.2021. La dissolution est effectuée en transférant directement le montant de la réserve au capital propre.
- Selon la Directive no 12/2022 du SCom point 4a, la réserve de réévaluation du patrimoine administratif est dissoute de 1/10ème par année. La dissolution est effectuée en transférant directement le montant de la réserve au capital propre.

3) Tableau des flux de trésorerie (Recommandation no 14)

Société Commune d'Attalens / Exercice 2022 / Mode de calcul : Indirecte	
Libellé	Montant du flux
Résultat total du compte de résultats	1 440 926.13
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	1 407 220.84
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	25778.84-
(-) augmentations / (+) diminutions des créances et engagements actifs	8,394.75
(-) augmentations / (+) diminutions des marchandises et travaux en cours	0.00
(-) augmentations / (+) diminutions des actifs de régularisation	144370.40-
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des créances et engagements passifs	401999.62-
(+) augmentations / (-) diminutions des provisions	169204.50-
(+) augmentations / (-) diminutions des passifs de régularisation	130 772.60
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	14 239.70
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	2 260 200.66
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	0.00
Solde du compte des investissements (investissements nets) - année courante	0.00
(+) Dépenses / (-) Recettes du compte des investissements sans incidence sur les liquidités	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	0.00
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	679 600.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	679 600.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	679 600.00
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	118707.50-
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	217 000.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	98 292.50
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1 et le 31.12 = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	3 038 093.16

4) Etat du capital propre

Total du capital propre	27'032'806.67
Financements spéciaux	4'722'651.85
Fonds approvisionnement eau – Maintien de la valeur	473'182.00
Fonds approvisionnement eau – Equilibre du compte	206'045.01
Fonds eaux usées – Maintien de la valeur	2'405'428.36
Fonds eaux usées – Equilibre du compte	1'525'021.79
Fonds gestion des déchets	109'133.61
Fonds AES	3'841.08
Réserves retraitement du patrimoine	8'913'211.11
Retraitement du patrimoine administratif	8'913'211.11
Excédent du bilan	13'396'943.71
Résultat de l'exercice	1'440'926.13
Résultats cumulés des années précédentes	11'956'017.58

5) Tableau des provisions

Total des provisions	*719'672.70
Provision pour le personnel	61'126.15
Provision caisse de prévoyance de l'Etat	198'546.55

* Le ducroire pour pertes sur débiteurs se trouve en déduction du compte créances fiscales à l'actif du bilan (10120.99) ! 460'000.00

6) Tableau des prêts et participations

Total des participations 2.00

Participations

Hôpital du sud fribourgeois 1.00

Prêts

Corporation forestière 1.00

7) Tableau des immobilisations

	Terrains PF	Bâtiments PF	Terrains PA	Routes et voies de communication PA	Autres ouvrages de génie civil PA	Bâtiments PA	Forêts PA	Biens meubles PA	Autres immobilisations corporelles PA	Autres immobilisations incorporelles PA	Total immobilisations PF & PA
Situation au 31.12.2021	1'038'800.00	6'131'894.00	1'495'837.85	9'506'974.04	4'780'982.97	21'219'020.36	104'367.40	720'264.25	315'661.90	1'297'231.57	46'611'034.34
Augmentation 2022	680'000.00	0.00	0.00	359'101.44	191'138.68	1'215'607.73	38.80	432'755.61	0.00	25'277.15	2'903'919.41
Diminution 2022	0.00	0.00	68'633.60	268'955.46	122'694.88	1'858'806.85	8'291.35	202'510.48	13'667.40	169'115.50	2'712'675.52
Amortissements cumulés	0.00	0.00	274'534.40	3'669'118.21	882'880.44	9'739'926.79	69'712.55	1'277'628.32	97'121.90	1'733'045.90	17'743'968.51
Situation au 31.12.2022	1'718'800.00	6'131'894	1'427'204.25	9'597'120.02	4'849'426.77	20'575'821.24	96'114.85	950'509.38	301'994.50	1'153'393.22	46'802'278.23

PF : Patrimoine financier PA : Patrimoine administratif

8) Valeurs des huit indicateurs financiers

Indicateurs de la Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales				Référence	Comptes
Degré d'autofinancement	%	Autofinancement / Investissements nets		70% - 100%	151.95%
Capacité d'autofinancement	%	Autofinancement / Revenus financiers		10% - 20%	7.82%
Quotité des intérêts	%	Intérêts nets / Revenus financiers		2% - 5%	1.27%
Quotité des la charge financière	%	Charges financières / Revenus financiers		5% - 15%	7.60%
Endettement net par habitant	CHF	Endettement net / Population légale	Communes FR en 2020	3 580	4 161.52
Quotité d'investissement	%	Investissements bruts / Dépenses totales consolidées		10% - 20%	8.21%
Dette brute par rapport aux revenus	%	Dette brute / Revenus		50% - 100%	91.59%
Taux d'endettement net	%	Endettement net sans subventions / Revenus fiscaux			137.22%

9) Tableau des garanties et cautionnements hors bilan

Total des garanties et cautionnements hors bilan	16'247'269.83
Association régionale pour la distribution de l'eau potable (AVGG) : 27.77%	1'130'548.35
Association régionale pour l'épuration des eaux usées (VOG) Dette nette : 14.08%	3'752'229.00
Association régionale pour l'épuration des eaux usées (VOG) Part au capital propre : 14.08%	-382'332.00
Association régionale pour l'épuration des eaux usées (Biorda)	-3'657.90
Corporation forestière Basse-Veveyse : 18.5 %	91'926.72
Cycle d'orientation de la Veveyse (CO) : 19.045%	5'329'499.80
Réseau de santé sociale de la Veveyse (RSSV) : 18.626%	6'329'055.86